

## NOTE D'INFORMATION AUX RESERVATAIRES

### COVID-19

**Objet** : Assurance des Locations Saisonnières – Contrat Locataire Groupe Ouvert N° FRBOTA15127

Madame, Monsieur les réservataires,

La crise sanitaire qui se poursuit nous confirme combien il est essentiel de tout mettre en œuvre pour vous permettre de réserver votre location en toute sérénité, à ce titre nous souhaitons vous apporter une information pertinente sur la mise en œuvre de votre contrat d'assurance locataire.

Face à ce contexte sanitaire anxiogène les habitudes et comportements de tout réservataire sont profondément bouleversés, durant le processus de réservation d'un séjour de vacances. De nombreuses réticences et incertitudes en cas de contamination à la COVID-19 demeurent un obstacle à l'engagement des locataires. Dès lors, **l'assurance annulation devient déterminante** pour encourager l'acte de réservation en toute quiétude !

Aussi, nous vous précisons que l'assurance annulation De Belem couvre, dans les situations suivantes liées à la Pandémie de la COVID-19, les assurés et les bénéficiaires dès lors qu'ils puissent justifier d'un parcours vaccinal : (cette vaccination ne concerne pas les enfants mineurs pour lesquels la garantie est systématiquement mobilisable)

- **L'un des occupants assurés du logement est malade de la Covid-19.**
- **Confirmé positif à la Covid 19 par test PCR, nécessitant un isolement de 7 jours sur la période de location garantie.**

La garantie est aussi mobilisable et prévoit l'ouverture des droits en cas :

- **D'une interruption de séjour en raison d'un dépistage positif par test PCR durant la location.**
- **D'un retard de séjour en raison d'un dépistage positif par test PCR couvrant partiellement la période de location.**

L'indemnisation d'un sinistre couvre l'intégralité des sommes versées par le réservataire auprès de l'agence déduction faite du montant de l'assurance et des frais de dossier éventuel de l'agence.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez désirer.  
Veuillez, Madame, Monsieur les réservataires, recevoir nos plus respectueuses salutations.

La Direction  
CABINET DE BELEM